



Commune de L'ALBENC

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.fr

LE JOURNAL de Notre VILLAGE !

Édito du Maire



Ghislaine ZAMORA

Ce nouveau mandat a commencé sur **les chapeaux de roues !**

A la fois très dense, passionnant et quelquefois complexe voir difficile, la gestion communale au sens noble du terme quel challenge !

Le Conseil Municipal et moi-même soutenons, sans équivoque possible, être une équipe sans étiquette, qu'on se le dise, le nuancement préfectoral (via la presse et sites internet) nous a outré et révolté, notre engagement est, et restera libre de tout parti politique.

Dans ce journal municipal, nous allons vous présenter **les nouveaux élus et leurs délégations** mais aussi **le budget général 2014** voté par le Conseil Municipal sortant dont 4 d'entre nous faisaient partie, nous l'assumons entièrement c'est un budget prudent mais courageux car nous avons décidé cette année de ne pas augmenter la base d'imposition communale.

Un groupe de travail va également se pencher sur le budget de fonctionnement de la commune par souci d'économie.

Je vous laisse lire ce journal municipal qui contient bien d'autres informations, nous espérons que ce bulletin répondra à vos attentes.

Permanence du Maire

Samedi sans rendez-vous
de 10h à 11h30 et
sur rendez-vous dès 8h30
Mardi en journée
sur rendez-vous
Pour autre demande
contacter le secrétariat
04 76 64 74 16

Permanence des adjoints
Sur rendez vous

Conseil Municipal



De gauche à droite :

Christelle GUIONNEAU, Ghislaine ZAMORA, Patrick BURRIAND,
Catherine STUCK, Anne-Laure ROUQUAIROI, Christian MATHIEU,
Christian JOLLY, Alexandre PICAT, Gérard CAMBON,
Alexis BOUCHERAND, Marlène MANTEGARI, Marjory LUYTON.

Sommaire

Nos élus/Commissions.....	p. 2/3
Budget 2014	p. 4/5
Garderie d'été /Rythmes scolaires/	
Écurie Pierre Brune.....	p.6
Vie communale	p.7
Humeur d'Alby lanoix/Code de la route	p.8
ENCART/Vie Associative	p.9/10

Nos Élus



Christelle GUIONNEAU - 1^{ère} Adjointe
Patrick BURRIAND - 2^e Adjoint
Nathalie LYONNE - 3^e Adjointe
Gérard CAMBON - Conseiller Délégué

PRÉSENTATION DE VOS ADJOINTS ET DES DÉLÉGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS

Maire adjoint : Christelle Guionneau

Gestion du personnel :

- Suivi des actes administratifs de carrières
- Salaires et primes
- Entretien d'évaluation
- Suivi des tâches administratives
- Organisation des recrutements
- Définition des postes de travail
- Analyse des besoins

Communication et information :

- Site Internet
- Bulletin municipal
- Signalétique

Suivi des affaires sociales :

- Suivi des demandes de logements sociaux

2^e adjoint : Patrick Burriand

Organisation du travail des agents communaux

Référent mairie pour la copropriété Alb'Résidence et commerces

Suivi des travaux d'entretien courant :

- Voirie
- Bâtiments communaux
- Gestion du matériel
- Gestion de l'utilisation des locaux communaux

Suivi des gros travaux :

- Relations avec les entreprises
- Etude et gestion des devis
- Suivi des appels d'offres

Gestion du cimetière :

- Cessions et reprises de concessions

Vie Sportive et Culturelle :

- Relations avec les associations

3^e adjoint : Nathalie Lyonne

Vie scolaire et activités périscolaires :

- Conseil d'école
- Relations avec les enseignants
- Relations avec le Sou des écoles
- Réforme des rythmes scolaires (TAP temps d'activités périscolaires)
- Cantine, garderie périscolaire, garderie d'été, études surveillées
- Règlement de ces différentes structures

Enfance et Jeunesse :

- Relations avec le Relais d'assistantes maternelles de la communauté de communes et halte-garderie et crèches
- Relations avec l'accueil de loisirs et les services jeunesse et le PIJ (point d'information jeunesse)

Agriculture :

- Relations avec les exploitants agricoles et les différentes structures
- Suivi des dossiers et commission

Conseiller délégué : Gérard CAMBON

Réseaux secs :

- suivi des relations, dossiers et chantiers / SEDI, éclairage publique.

Réseaux humides :

- suivi des relations, dossiers et des chantiers / C.C., eaux pluviales.

DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES STRUCTURES

NOM DES STRUCTURES	*Par ordre alphabétique MEMBRES *
COMMUNAUTE DE COMMUNES 3C2V Conseillers communautaires élus	Titulaires : Gérard CAMBON (conseiller communautaire délégué) Christelle GUIONNEAU (vice présidente communication), Ghislaine. ZAMORA Remplaçant : Christian MATHIEU
SEDI (syndicat d'électricité départemental) Représentants	Titulaire : Gérard CAMBON Suppléant : Patrick BURRIAND
ASSOCIATION DES DIGUES DE L'ISÈRE Représentants	Titulaire : Alexandre PICAT Suppléant : Christian MATHIEU
SMICTOM Représentants	Titulaires : Christelle GUIONNEAU, Christian JOLLY Suppléants : Alexis BOUCHERAND, Gérard CAMBON
POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES Représentants	Titulaires : Patrick BURRIAND Suppléants : Christian JOLLY

Le CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence du CCAS
Sur rendez vous

CCAS	*Par ordre alphabétique COMPOSITION*
Présidente	Mme le maire : Ghislaine ZAMORA,
4 membres élus	Vice-présidente : Christelle GUIONNEAU, Marjory LUYTON, Marlène MANTEGARI, Véronique SCARINGELLA
4 membres nommés par Mme le maire	Josette CAMBON, Jacqueline MELAY, Jean-Pierre LOCATELLI, Cheryl ROLLAND

NOMINATION DES MEMBRES DE COMMISSIONS

Réunion du conseil municipal du 15/04/2014

*Par ordre alphabétique

MEMBRES*

**Le maire est président
de toutes les commissions**

NOM DES COMMISSIONS	OBJET DES COMMISSIONS	MEMBRES*
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Commission municipale - Lancement des appels d'offres - Décisions après ouverture des plis	Président délégué du maire : Patrick BURRIAND Titulaires : Brahim BASRI, Alexis BOUCHERAND Gérard CAMBON Suppléants : Nathalie LYONNE, Christian MATHIEU, Catherine STUCK
FINANCES	Commission municipale - Prévisions budgétaires - Proposition des taux d'imposition - Avis sur les investissements	Brahim BASRI, Alexis BOUCHERAND, Patrick BURRIAND, Gérard CAMBON, Christelle GUIONNEAU, Christian JOLLY, Marjory LUYTON, Nathalie LYONNE, Marlène MANTEGARI, Christian MATHIEU, Alexandre PICAT, Anne- Laure ROUQUAIROL, Véronique SCARINGELLA, Catherine STUCK
LOGEMENT	Commission municipale - Attribution des logements sociaux	(présidente et membres élus du CCAS) Christelle GUIONNEAU, Marjory LUYTON, Marlène MANTEGARI, Véronique SCARINGELLA
RYTHMES SCOLAIRES	Commission consultative - Mise en place des nouveaux rythmes scolaires à l'école maternelle et primaire	Christelle GUIONNEAU, Nathalie LYONNE, Marlène MANTEGARI, Anne- Laure ROUQUAIROL, Véronique SCARINGELLA
BULLETIN MUNICIPAL	Commission consultative - Préparation du bulletin municipal	Brahim BASRI, Christelle GUIONNEAU, Anne- Laure ROUQUAI- ROL, Catherine STUCK, Henri CAZES, Cheryl ROLLAND, Marjory LUYTON
SITE INTERNET	Commission consultative - Gestion du site internet de la commune	Alexis BOUCHERAND, Gérard CAMBON, Christelle GUIONNEAU, Marlène MANTEGARI, Catherine STUCK, André VALLIN
CHEMINS, RUISSEAUX ET VOIRIE	Commission consultative - Tournée des chemins communaux et ruraux ainsi que des ruisseaux. - Proposition de travaux d'entretien et investissements.	Brahim BASRI, Alexis BOUCHERAND, Patrick BURRIAND, Natha- lie LYONNE, Christian MATHIEU, Alexandre PICAT
AGRICULTURE	Commission consultative - Préservation de l'espace rural - Aménagement rural et environnement	Nathalie LYONNE, Christian MATHIEU, Alexandre PICAT
AMENAGEMENT SECURITE ROUTIERE	Commission consultative - Propositions d'amélioration de la sécu- rité routière dans le village	Brahim BASRI, Patrick BURRIAND, Gérard CAMBON, Nathalie LYONNE, Christian MATHIEU
AMENAGEMENT PAYSAGES, AFFICHAGE ET SIGNALETIQUE	Commission consultative - Réflexion sur les aménagements du village - Amélioration de la signalétique et de l'affichage	Brahim BASRI, Alexis BOUCHERAND, Patrick BURRIAND, Chris- telle GUIONNEAU, Marjory LUYTON, Anne- Laure ROUQUAIROL, Catherine STUCK
PLAN DE SAUVEGARDE	Commission consultative - Mesures à prendre en cas d'urgence et de catastrophe naturelle - Plan d'évacuation	Brahim BASRI, Patrick BURRIAND, Christelle GUIONNEAU, Marjory LUYTON, Nathalie LYONNE, Marlène MANTEGARI, Christian MATHIEU, Alexandre PICAT, Catherine STUCK

Les commissions consultatives sont ouvertes aux Albinois.

**Si certains sujets vous tiennent à cœur et que vous désirez participer à la vie de la commune,
n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.**

Une convocation vous sera adressée lors des prochaines commissions.

04 76 64 74 16

BUDGET 2014

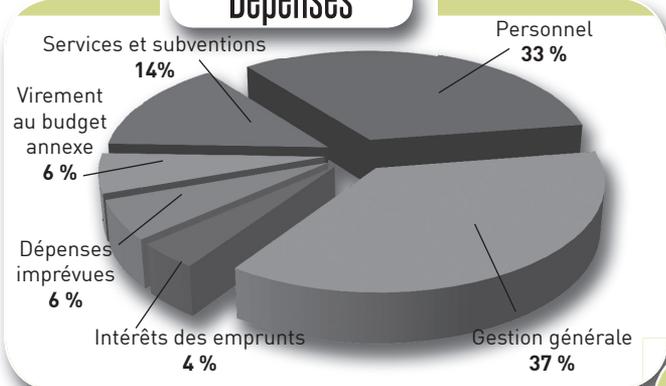
Le Conseil municipal précédent sous la présidence d'Albert Buisson a adopté un budget primitif 2014 prudent et raisonnable, lors de la séance du 24 février 2014.

Il a pris en compte les incertitudes qui pèsent sur l'avenir des finances des communes, et notamment la diminution des dotations de l'Etat aux collectivités. Cette année, la dotation globale de fonctionnement a diminué de plus de 4%.

L'avenir, ce sont aussi des charges supplémentaires. Le Conseil municipal a ainsi provisionné 15 000€ pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires.

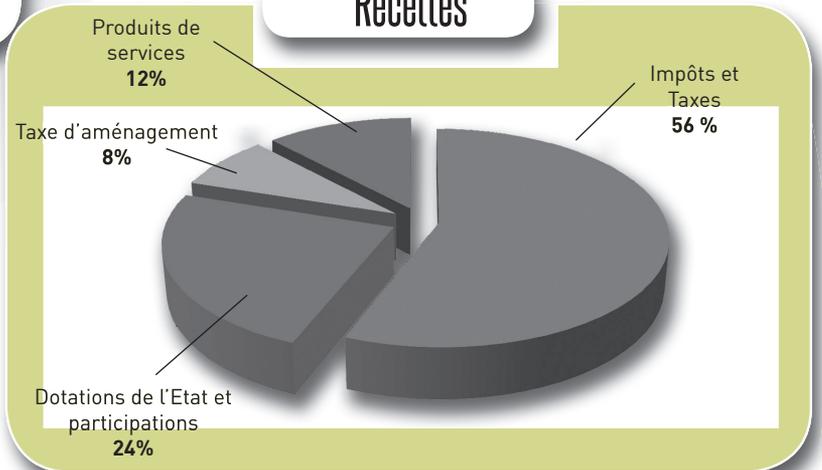
section de fonctionnement

Dépenses



Dépenses par habitant: 605€
(646€ en 2013)

Recettes



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées :

Le budget de fonctionnement qui inclut les charges à caractère général, les frais de personnel et le remboursement des intérêts d'emprunts est fixé à 695 594€ (contre 710 000€ en 2013), soit une baisse de 2%.

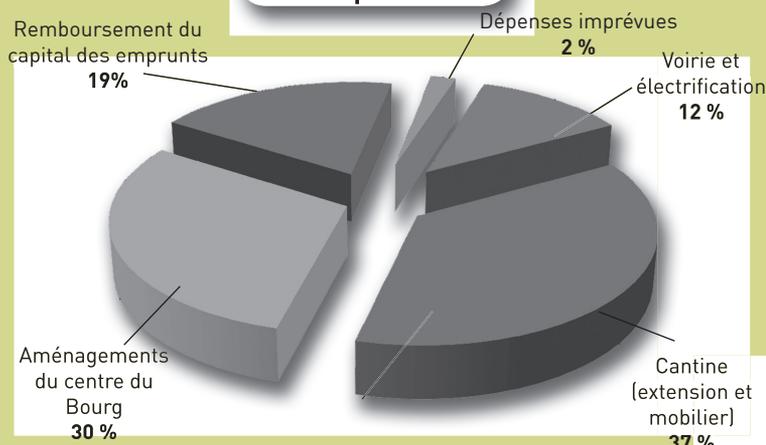
Pas d'augmentation des taux d'imposition :

Conscient du poids de l'impôt qui pèse sur les ménages et malgré la diminution des subventions de fonctionnement et les charges nouvelles prévues au budget, le Conseil municipal a décidé pour cette année de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux applicables à la taxe d'habitation et aux taxes sur le foncier bâti et non bâti.

TAXES	TAXES COMMUNALE 2014	TAUX MOYENS AU NIVEAU NATIONAL	PLAFOND DES TAUX	PRODUIT FISCAL ATTENDU
Habitation	10,08 %	23,88%	59,70%	110 981 €
Foncière sur les Propriétés bâties	18,08 %	20,11%	50,28%	144 152 €
Foncière sur les Propriétés non bâties	53,14 %	48,94%	122,35%	38 261 €

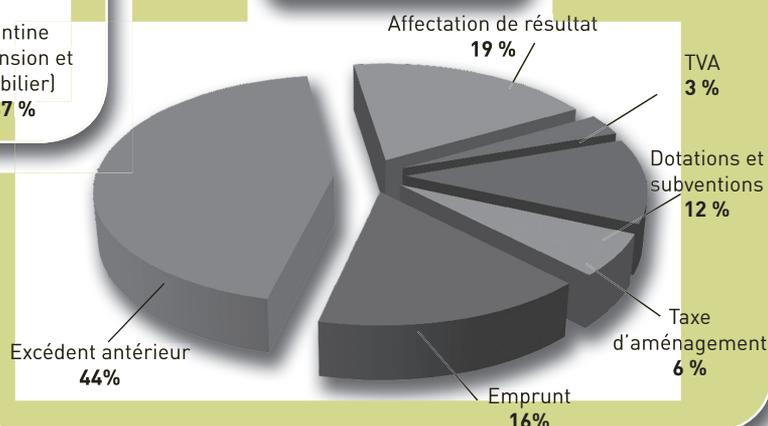
section investissement

Dépenses



Dépenses par habitant: 279€
(368€ en 2013)

Recettes



► Un programme d'investissement limité :

En 2014, le montant des travaux, des nouveaux équipements et du remboursement du capital des emprunts s'élève à 320 217€ ce qui correspond à 279€/habitant (contre 390 000€ en 2013). Les travaux d'extension et l'achat de mobilier pour la cantine scolaire, représentent le principal chapitre de dépenses du budget général. Le programme d'investissement sera réalisé avec un emprunt de 60 000 €.

Le budget annexe, commerces et logements est bouclé. L'opération du centre du bourg est achevée avec un décompte général définitif (coût total de l'opération) de 1 148 600€. Il reste à consolider l'emprunt initial et à vendre les deux derniers appartements T4 pour que l'opération soit équilibrée par rapport aux prévisions de départ.

• **Budget école** : Malgré le contexte budgétaire difficile, les sommes allouées à l'école ont été augmentées. Après concertation avec l'équipe enseignante et le Sou des écoles, les séances piscine, et l'adhésion OCCE ont été intégralement prises en charge par la commune. Cette année encore une somme de 1200 € sera destinée au renouvellement de matériel ou à l'achat de livres.

Fournitures scolaires (43€/élèves)	7460 €
Adhésion OCCE (2€/élèves)	340 €
Maintenance photocopieur	1000 €
Séances piscines	1200 €
Renouvellement matériel ou livres	1200 €
Frais de direction	150 €
TOTAL	11 350 €

► Subventions accordées aux associations par la commune

Les subventions aux associations sont maintenues.

Espace Nature Isère	855 €
Amicale boules	285 €
Amicale des donateurs de sang	76 €
MFR de CHATTE	90 €
ACCA	95 €
Club de l'âge d'or	295 €
Comité des fêtes	285 €
IMP section Vinay	90 €
MJC - Fonctionnement	3 183 €
MJC - Activités	4 227 €
Restos du cœur Saint Marcellin	200 €

Sou des écoles - Fonctionnement	1 000 €
Sou des écoles - Transport piscine	600 €
Sou des écoles - Solde subvention 2013	600 €
Souvenir Français	30 €
UMAC	40 €
USARG (rugby)	3 325 €
USARG école de rugby (enfants -14 ans)	375 €
MJC - école de roller hockey (enfants -14 ans)	765 €
MJC - école de badminton (enfants -14 ans)	210 €
Autres associations	360 €
TOTAL	16 986 €

GARDERIE d'été



Une garderie d'été sera organisée par la commune du 7 au 11 juillet 2014 pour les seuls enfants scolarisés à L'Albenc. Pour cette année, il n'y aura qu'une

semaine de garderie en raison du calendrier scolaire.

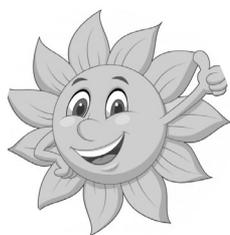
L'accueil des enfants se fera du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30.

L'encadrement sera assuré par le personnel communal en place (ATSEM)

Pour les enfants dont les deux parents travaillent, le repas pourra être pris sur place sous forme de pique-nique fourni par la famille (en aucun cas la commune ne pourra assurer la fourniture des repas).

Une participation de 1 € par demi-journée et par enfant sera demandée, soit 2 € par journée. Elle sera payable lors de l'inscription.

INSCRIPTIONS



Elles devront être faites en Mairie au plus tard le 2 juin 2014 (délai de rigueur, aucune inscription ne sera prise après cette date).

Pendant cette période (du 7 au 11 juillet), la garderie péri-scolaire sera assurée aux horaires habituels (7H30 - 8H30, 16H30 et 17H45) mêmes modalités d'inscription que pendant l'année scolaire (pas de garderie périscolaire le mercredi)

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous

rendre sur le site de la commune.

LES Écuries de Pierre Brune



Une nouvelle Activité sera proposée par « Les écuries de Pierre Brune » après l'école à 15H30

L'école d'équitation «les Ecuries de Pierre-Brune», située à L'Albenc et dirigée par Jean-Michel OLIVE et Sylvia SAVELLI, moniteurs diplômés d'état, vous propose de faire découvrir à vos enfants le monde du poney/cheval, ainsi que la pratique de l'équitation.

Les enfants seraient pris en charge par Jean-Michel et Sylvia dès 15h30 à la sortie de l'école, puis encadrés jusqu'à 18h autour de l'activité «poney».

Le cycle de 6 à 8 séances de 2h30 leur permettrait d'aborder les différents aspects de l'univers du poney, allant de l'approche de l'animal, de la découverte de son milieu, jusqu'à l'initiation à la pratique sportive.

Le coût par enfant et par cycle, uniquement au premier et au troisième trimestre, est de 165 euros.

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



Sous réserve de nouvelles directives ministérielles

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, la municipalité va mettre en place les ateliers à partir du 2 septembre 2014.

Les Temps d'Activités Périscolaires se

composeront d'ateliers qui ne sont pas obligatoires.

Ces ateliers devraient avoir lieu le lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30 et sont à caractère culturel, artistique, sportif...

Ils seront encadrés par le personnel communal (ATSEM) et également par des partenaires d'associations, parents d'élèves formés, assistantes maternelles, enseignants...

Les enfants qui ne seront pas inscrits à ces ateliers, seront récupérés par leurs parents dès la fin des heures d'enseignements obligatoires, à savoir 15h30.

La durée de ces ateliers serait d'une heure et les activités proposées seront liées aux thèmes suivants :

- la culture (théâtre, art plastique...)
- le développement durable
- l'éducation et la citoyenneté (jeux de société...)
- le numérique (internet, photo)
- le sport...

Toutes les activités seront organisées sous forme de cycles de 6 à 8 semaines afin de permettre aux enfants de participer au maximum d'activités dans l'année, dans une volonté de continuité éducative.

A 16h30, les enfants seront récupérés par leurs parents ou pourront bénéficier de la garderie péri-scolaire ou de l'étude.

Le planning se composerait comme suit :

- 1 heure d'activité, les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30
- Le mercredi, école de 8h30 à 12h00
- Fin des cours le vendredi à 16h00.



Brûlage Végétaux



Le brûlage à l'air libre de végétaux : gros émetteur de polluants !

Une contribution importante à la pollution atmosphérique : Le brûlage à l'air libre de végétaux émet de nombreux polluants parmi lesquels les particules (poussières) et les dioxines et furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique. Une étude du réseau Atmo Rhône-Alpes a mis en avant les éléments suivants :

un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- une voiture essence récente qui parcourt 8500 km (3500 km pour une voiture diesel) ;
- 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fuel ;
- 40 à 400 trajets, selon le véhicule, pour rejoindre la déchetterie la plus proche ;

si tous les propriétaires d'un pavillon d'une agglomération de 400 000 habitants font un seul feu de ce type par an, ils contribuent à l'émission d'autant de dioxines et furanes que l'incinérateur qui brûle les déchets ménagers de cette agglomération pendant un an.

Le brûlage des déchets verts est interdit en Isère :

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'INTERDICTION DU BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

Il faut privilégier la valorisation par compostage :

- soit en compostant soi-même ses déchets verts pour produire un amendement organique de qualité ;
- soit en apportant ses déchets verts à la déchetterie la plus proche.

INFO Travaux



Des travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable, eaux usées et eaux pluviales auront lieu cet été **RUE DU PRESSOIR** et sur une partie de la **RUE JOCELYN**.

Une mise en sous-terrain de fourreaux électriques et téléphoniques se fera en même temps pour éviter d'ouvrir à nouveau la chaussée ultérieurement. Tout sera mis en œuvre pour que ces travaux se fassent dans les meilleurs délais afin de diminuer au maximum les nuisances inévitables pour ce genre de réalisations. Les dates du chantier seront précisées sur le site internet et par voie d'affichage dès que possible.

Belles pour l'été



Repris il y a un peu plus de deux ans par Noémie Magnin Lachaux, l'Institut Sublim'Beauté a fait peau neuve. De jolies couleurs et une décoration contemporaine nous invitent facilement à la détente.

Noémie, la jeune et accueillante propriétaire des lieux est présente du mardi au samedi pour vous proposer sur rendez-vous des épilations, soins du visage et du corps, manucure, maquillage ainsi que des cours.

Et comme l'été arrive, pourquoi ne pas penser à des séances d'UVA ? C'est aussi la boutique idéale pour faire ou se faire un petit cadeau : bijoux fantaisie, sac, maquillage et cosmétique.

Voilà de quoi passer un moment à se relaxer, surtout que l'institut reste ouvert tout l'été.....



Dans le domaine médical et para-médical plusieurs praticiens sont présents à L'Albenc :

• Infirmiers :

Jean Claude EVEN
Cabinet médical
Rue sahateni
Tél : 04 76 64 77 67
Bruno GOMIS
Cabinet médical
Rue sahateni
Tél : 04 76 64 77 67

• Kinésithérapeutes :

Jean Louis LANDA et
Djamel TARBAGUE
Cabinet médical,
Rue Sahateni
Tél : 04 76 64 70 41

• Kinésithérapeute -ostéopathe :

Bernard ROCHAS
Rue des Sablons
Tél : 04 76 64 74 44

• Dentiste :

Patrick CHEMLA
Place Jean Vinay
Tél : 04 76 38 20 53
06 19 57 18 74
Ouvert les lundis,
mardis et jeudis



FLASH INFO

Monsieur LANDA, kinésithérapeute, propriétaire de l'intégralité du Cabinet médical Rue Sahateni, recherche un médecin. Il met à sa disposition pour un loyer modéré un local entièrement rénové et équipé. Si vous connaissez un médecin qui souhaite s'installer, n'hésitez pas à lui proposer ce lieu et à le diriger vers Monsieur LANDA qui sera ravi de l'accueillir. (tél : 04 76 64 70 41)

LES humeurs D'ALBY LANOIX



« Nom de gu : j'en croyais pas mes oreilles ! Ils m'ont demandé de reprendre mon billet d'humeur. Je vais pouvoir encore barjaquer.

Vous avez vu avec la parité aux élections, maintenant les filles faut qu'elles se mettent au boulot. Heureusement, il y a quelques mecs dans l'équipe pour leur filer un coup de main. Sans aucun jeu de mots, bande de coquins !

Paraît que Madame le Maire et son équipe ont un sujet qui leur tient à cœur : la circulation et la sécurité.

Faut dire qu'il y en a qui vont à toute vionze en oubliant que la vitesse est limitée dans tout le village. Attention aux matrus qui rentrent de l'école, faudrait pas qu'il y ait un accident ! On va tout de même pas poser des ralentisseurs à tous les coins de rue. Ça coûterait les yeux de la tête à la commune et ça em... génèrait ceux qui n'ont pas besoin de ça pour conduire prudemment.

Y en a qui conduisent comme des sabraques, comme s'ils savaient pas que la priorité à droite s'applique dans tout le bourg. Depuis que le panneau du village a été déplacé, après le passage à niveau sur le CD 35, c'est priorité à droite et 50 km/h tout au long de la route de la Gare.

Y en a aussi qui savent pas qu'ils sont responsables des branches qui retombent sur la voie ou de leur haie qui gêne la visibilité.

Un p'tit coup de taille, un p'tit tour à la déchèterie, et voilà le tour est joué.

Au passage, j'vous rappelle que brûler c'est interdit.... Alors stop aux feux, ça évitera de nous encrasser les poumons...

Ce qui me fout en rogne, c'est qu'il suffirait que chacun fasse un petit effort pour que tout roule sans risque et sans problème.»

Allez, je compte sur vous ... et à la revoyure !

ALBY LANOIX

Info Code de la route



Dans le village de L'Albenc, la priorité à droite s'applique dès les panneaux d'entrée d'agglomération.

Sur la route de la Croix Rouge, le panneau d'entrée de village a été déplacé il y a plusieurs mois pour réduire la

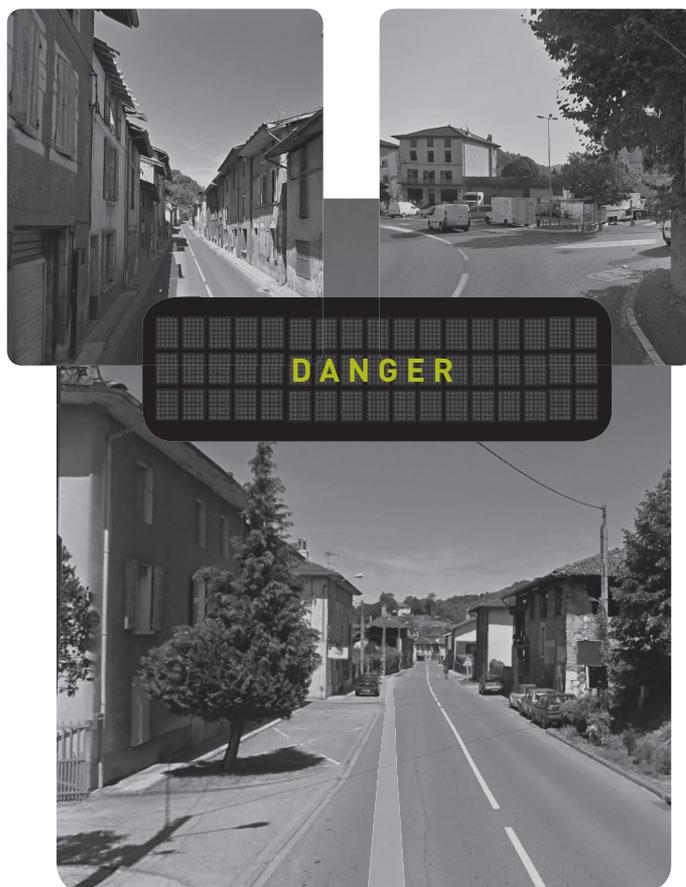
vitesse sur cet axe très roulant, **le panneau STOP** à l'intersection avant le passage à niveau **a donc été supprimé.**

Pour tous les croisements jusqu'à la place Jean Vinay, la priorité à droite s'applique (route de Faverge, rue de l'Etounel, route de la Scierie, rue Sahateni)

Il en va de même pour l'axe Vinay-Tullins. La rue du Stade, route de la Gare, rue Malossane, rue du Pressoir, place Général Marchand, devraient pouvoir bénéficier de cette priorité...

La rue des Terreaux est également prioritaire dans le sens Tullins-Vinay.

Soyez tout de même prudent car bon nombre d'automobilistes ne respectent pas cette signalisation.



Directeur de la publication : Ghislaine ZAMORA

L'équipe rédactionnelle : Brahim BASRI, Henri CAZES, Christelle GUIONNEAU, Cheryl ROLLAND, Anne-Laure ROUQUAIROL, Catherine STUCK, Marjory LUYTON

VIE ASSOCIATIVE

INFO Roller

Une bonne saison pour les Rolling Fox : section Roller de la MJC.



Avec ses 83 adhérents, les Rolling Fox attaquaient la saison pied au plancher.

- 16 jeunes débutants en initiation ont progressé sous la responsabilité de Seb Coudrau et de Pierre (Profession Sport 38).

- 10 adultes dont une majorité de débutants avec Goulwen comme formateur attendent impatiemment les beaux jours pour rouler sur la digue.

- 16 freestylers sous la houlette de Seb vont faire une démo au collège. Ils participeront à

un interclub et démontreront leur talent de sauteurs et slalomeurs lors du Désaxé World Ride à Grenoble, manche du championnat mondial Skate, Roller, BMX, du **27 au 29 juin**.

- 43 hockeyeurs sous la responsabilité de Franck, Denis, Seb, Olivier et Christophe aidés quelques fois par la présidente Olivia ont œuvré toute la saison avec des fortunes diverses.

Les mini poussins ont fait briller les couleurs de l'Albenc en finissant troisième au tournoi de Printemps de la ligue. On souhaite les retrouver aussi motivés lors du **tournoi de la noix** qui aura lieu le **15 juin à l'Albenc** ainsi qu'au tournoi d'été de la ligue.

Les poussins jouent le **25 mai** pour le titre de champion Rhône-Alpes à **Valence**.

Des résultats :

Les 2 équipes de benjamins en entente avec Varcès finissent Vice-champion Rhône-Alpes pour l'une et en quart de final du championnat de France pour l'autre.

Les minimes en entente joueront la demi finale du championnat de France les **24 et 25 Mai à Vierzon**.

Les cadets font une petite saison en ratant la « qualif » du championnat de France.

Les séniors régionaux en entente avec le Grand Lemps luttent pour le titre de champion Rhône-Alpes lors de la dernière journée.

Les séniors loisirs quant à eux participent à différents tournois et matchs amicaux.

Encore une grosse saison avec le vif succès de la soirée Disco Roller avec en clôture, le passage des roues pour tous les licenciés (équivalent des étoiles au ski), l'apéro-roller et bouquet final où on vous attend nombreux le 15 Juin avec l'organisation du tournoi de la Noix de Roller Hockey pour les super mini et mini poussins à la salle des fêtes et la participation de tous les clubs de Rhône-Alpes.

Les Rolling Fox remercient vivement tous leurs Sponsors, les bénévoles de la section qui donnent sans compter, le Conseil Général, la MJC sans qui, rien ne serait fait et la Municipalité toujours à l'écoute et proche de ses associations qui œuvrent toute l'année.

INFO TENNIS

«La belle saison arrive! Profitez-en pour vous remettre au tennis !

Tout est accueillant sur le terrain de la MJC de l'Albenc:

L'environnement et des frais d'inscription tout doux!

INFO RUGBY

Pour fêter la fin du TOP 14, l'USARG (rugby de l'Albenc) vous propose un RDV de sportifs, **samedi 31 mai**, place Jean Vinay.

Un écran géant vous attendra sur la place afin de regarder ensemble à 21H la finale et connaître en «live» le vainqueur du Bouclier de Brennus.

Bonne humeur et convivialité garantie.



Calendrier des manifestations



Samedi 31 mai :

Diffusion sur grand écran finale top 14
Place Jean Vinay

Samedi 14 juin :

Kermesse de l'école de la Lèze.

Dimanche 15 juin :

Tournoi de la Noix, matchs hockey rollers organisés par les Rolling Fox de l'Albenc.

Vendredi 20 juin :

Feux de la St Jean organisés par la MJC.

Samedi 6 et dimanche 7 septembre :

Festival de l'Avenir au Naturel organisé par Espace Nature Isère.

Samedi 13 septembre :

Forum des associations.

VIE ASSOCIATIVE

Manifestation ATTELAGE



«Devant le succès de la 1ère édition en 2013, grâce aux efforts conjugués de bénévoles, des Attelages et Cavaliers du Dauphiné, et des passionnés des Ecuries de Pierre Brune - qui ont créé l'école d'attelage - l'Albenc est à nouveau sollicité pour organiser à Vinay le concours officiel d'attelage qualificatif pour les championnats de France.

Dimanche 29 juin, sous les encouragements de leurs meneurs (et du public) les attelages de 1, 2 voire 4 chevaux ou poneys nous replongeront dans un concours où le spectacle est partout. Un attelage est un condensé de connivence entre ses composants sur quatre ou deux pattes, un franchissement d'obstacle, l'optimisation de la trajectoire du slalom, une épreuve de dressage, tout sera prétexte au dialogue entre les «meneurs», les chevaux, les coéquipiers, suscitant l'émotion des spectateurs.

Profitez de l'opportunité de cet événement exceptionnel à côté de chez vous !

L'entrée est libre et le programme réserve bien d'autres surprises pour petits et grands ! **Renseignements 04 76 64 75 41 ou 06 30 05 09 67**



Relance COMITÉ DES FÊTES



L'assemblée générale du Comité des fêtes s'est tenue le 11 avril, en présence de Mme le Maire Ghislaine Zamora, sous la présidence de Jean-Pierre Locatelli. Le Comité des fêtes n'est pas mort après la dernière vogue organisée en 2009, même si les associations n'ont pas fait appel à lui pour organiser des manifestations. Le Comité a proposé une soirée théâtre en octobre 2012 ; il prête régulièrement du matériel aux associations.

Jean-Pierre Locatelli a proposé d'organiser un bal populaire et un feu d'artifice pour le 13 Juillet prochain. Tous les volontaires seront les bienvenus pour

aider à assurer le succès de cette soirée festive. D'autres manifestations sont programmées : soirée théâtre, soirée irlandaise pour la Saint Patrick...

Rejoignez le Comité des fêtes sans tarder !

Vous aussi, vous pouvez réaliser vos projets et participer à l'animation de l'Albenc.

Contacts : Jean-Pierre Locatelli (président), Henri Cazes (trésorier).



Tous à vos souris

Depuis quelques semaines, le site internet de la commune a fait peau neuve.

Une nouvelle modalité de fonctionnement permet de contribuer facilement à la mise à jour de certaines pages.

Vous êtes Président d'une association de la commune, rejoignez notre équipe, nous mettrons à votre disposition une page de notre site. Vous pourrez la mettre à jour librement et la personnaliser.

Contactez nous : web.lalbenc@orange.fr

Manifestation ST-JEAN

Réservez votre soirée
du VENDREDI 20 JUIN.

Cette année une petite nouveauté pour les familles, une animation pour les enfants de 20H à 21H ...
à découvrir...

Le programme de la soirée :

19 h : Fond musical

20 h à 21h environ : Début soirée
-Thème «spéciales chorégraphies familiales» petits cadeaux à la clé pour les meilleurs danseurs

22 h : Lancement du feu d'artifice et allumage de la structure suivi d'une soirée animée par un DJ/Animateur. Style musical allant des années 80 aux musiques d'aujourd'hui avec un super jeu de lumières et fumigènes.

UN RÉTRO PROJECTEUR
SERA PRÉSENT
POUR LES AMATEURS DE «FOOT»

Bonne ambiance et
convivialité garantie